

TRANSMIS LE  
REQU LE  
AFFICHÉ LE  
NOTIFIÉ LE  
PUBLIÉ LE  
EXÉCUTOIRE LE

Secrétariat Général  
XM/PCh/EM

REPUBLIQUE FRANCAISE



2023/...

FRANCONVILLE-LA-GARENNE

ARRÊTÉ N° 23-021

\*\*\*\*\*

**PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE  
à Mme Françoise GONZALEZ, Conseillère municipale**

**Le Maire de la Commune de Franconville-la-Garenne,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18,

**VU** la délibération n°1 du 26 mai 2020 relative à l'installation du Conseil Municipal,

**VU** la délibération n°2 du 26 mai 2020 relative à l'élection du maire,

**VU** la délibération QD2 du 16 décembre 2021 relative à l'élection des 11 Adjoints,

**VU** l'installation de **Mme Françoise GONZALEZ, en qualité de Conseillère Municipale**, par le Conseil Municipal de la commune de Franconville-la-Garenne, réuni en séance le 26 mai 2020,

**CONSIDÉRANT** le Tableau du Conseil Municipal en date du 24 mars 2022,

**CONSIDÉRANT** que le Maire est seul chargé de l'administration,

**CONSIDÉRANT** l'utilité de déléguer certaines attributions du Maire pour la bonne marche du service public communal,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient d'abroger et de remplacer l'arrêté 21-917 en date du 22 décembre 2021,

**ARRÊTE**

\*\*\*\*\*

**Article 1** – L'arrêté n°21-917 en date du 22 décembre 2021 est abrogé.

**Article 2** – En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation de fonction est donnée à **Mme Françoise GONZALEZ, Conseillère Municipale, dans les domaines et limites suivants** (étant précisé que le Maire peut toujours exercer les compétences qu'il a déléguées) :

- **Contrôle de Gestion.**

- **Entretien et rénovation du parc automobile**

**Article 3** – La délégation de fonctions définie à l'article 2 du présent arrêté comprend également délégation de signature à **Mme Françoise GONZALEZ**, de tous les actes suivants :

• **Contrôle de Gestion.**

- Rapports et correspondances se rapportant au Contrôle de Gestion;
- Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d'un montant inférieur ou égal à 40.000 € HT.

• **Entretien et rénovation du parc automobile :**

- Rapports et correspondances se rapportant à l'entretien et à la rénovation du parc automobile ;
- Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d'un montant inférieur ou égal à 40.000 € HT ;
- Assurances des véhicules.

**Article 4** – La présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte à M. Le Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

La signature de **Mme Françoise GONZALEZ** sur les actes dont elle a compétence, devra être précédée de la mention :

**Par délégation du Maire,  
Mme Françoise GONZALEZ  
Conseillère municipale**

**En charge de...**



Ville de Franconville-la-Garenne – Arrêté 23- 021 - GONZALEZ Françoise

**Article 5** – En l’absence de **M. Patrick BOULLÉ, Adjoint au Maire, Mme Françoise GONZALEZ, Conseillère municipale**, reçoit subdélégation pour les questions relatives aux **Finances et au Budget**.

La délégation de fonction définie à l’article 5 du présent arrêté comprend également délégation de signature à **Mme Françoise GONZALEZ**, pour :

• **Finances et Budget :**

- Bons de commande ;
- Signature d’actes comptables, pièces comptables (bordereaux de titres) ;
- Réquisition du comptable public ;
- Signature des correspondances administratives ;
- Ordre de priorité de règlement de bordereau de dépenses ;
- Avis de tirage d’emprunts ;
- Avis de tirage et remboursement de trésorerie ;
- Divers états de dépenses et de recettes ;
- État liquidatif ;
- Certificat de fin de travaux ;
- Courriers et comptes rendus ;
- Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d’un montant inférieur ou égal à 40.000 € HT.

**Article 6** – En l’absence de **Mme Laurie DODIN, Mme Françoise GONZALEZ, Conseillère municipale**, reçoit délégation pour les questions relatives au **Personnel communal**.

La délégation de fonction définie à l’article 6 du présent arrêté comprend également délégation de signature à **Mme Françoise GONZALEZ**, pour :

• **Personnel communal :**

- Rapports et correspondances se rapportant au Personnel communal ;
- Actes administratifs relatifs à la nomination, la réintégration, à la promotion, à l’avancement, et à la mobilité professionnelle des agents ;
- Arrêtés d’avancement d’échelons et/ou de grades ;
- Actes administratifs et courriers relatifs à la maladie des agents, (attribution de CLM, CLD, mi-temps thérapeutique, congé de grave maladie, CITIS...), procédures de reclassement, contrôles médicaux, accident de travail, accident de service, allocation temporaire d’invalidité, maladie professionnelle ;
- Attestations diverses ;
- Dossiers retraite et arrêtés correspondants ;
- Mutation, disponibilités, détachement, mise à disposition ;
- Temps partiel, modification de temps de travail ;
- Formation professionnelle ;
- Procédures de sanctions disciplinaires, abandon de poste, prolongation et prorogation de stage,
- Conventions de stage ; d’apprentissage, contrats aidés,
- Conventions de bénévolat,
- Contrats de recrutement des agents non titulaires, avenants divers,



Ville de Franconville-la-Garenne – Arrêté 23-021 - GONZALEZ Françoise

- Congés divers, congé parental, congé paternité, congé maternité, congés bonifiés,
- Courriers de réponses aux candidatures ;
- Signature des actes relatifs aux instances paritaires, y compris les comptes rendus,
- Télétravail,
- Autorisation de conduite, habilitation électrique,
- Fin de fonction, radiations,
- Rupture conventionnelle pour les agents publics.
- **Paie :**
- Arrêtés relatifs à la rémunération (régime indemnitaire, NBI)
- Mandats de paie et charges par voie dématérialisée ;
- États des charges ;
- Attestations et courriers divers (Pôle Emploi, Sécurité Sociale...);
- Certificat de travail ;
- GIPA, SFT ;
- Arrêtés de recrutement des agents non titulaires en remplacement horaire ;
- Dossier de validation de service IRCANTEC ;
- Courriers relatifs à l'étude des dossiers perte d'emploi ;
- Tous actes administratifs relatifs aux payes des agents ;
- États liés aux subventions ;
- Trop perçu, remise gracieuse ;
- Remboursements congés paternité ;
- Remboursements liés aux prestations sociales.
- Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d'un montant inférieur ou égal à 40.000 € HT.

**Article 7** – La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission au Représentant de l'État dans le département au titre du contrôle de légalité, de sa notification au délégataire et de l'affichage en mairie.

**Article 8** - En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 9** – Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et ampliations en seront adressées au Préfet, au Procureur de la République, au Comptable public et à l'intéressé.

**Article 10** - Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 10 janvier 2023.



Le Maire  
L'Adjoint au Maire  
Caractère Exécutoire  
09 JAN 2023  
ALAIN VERBRUGHE

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller Régional d'Île-de-France

Arrêté notifié à Françoise GONZALEZ, le 08/02/2023  
Signature



**Acte à classer****ARR23-021DGS**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-02-07T11-43-33.00 ( MI243008446 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20230110-ARR23-021DGS-AI ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE A MME  
Françoise GONZALEZ, Conseillère Municipale.

Date de décision : 10/01/2023



Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions  
5.4.1. permanenteIdentifiant unique de l'acte antérieur  
:Acte : GONZALEZ Françoise- ARR 23-021.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/02/23 à 11:43

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Transmis

Date 07/02/23 à 11:43

Par MAGLOIRE Emmanuelle

Accusé de réception

Date 07/02/23 à 11:48

